

Poste de CONSEILLER-VENDEUR/ CONSEILLÈRE-VENDEUSE



detailquebec.com

DÉFINITION

Les conseillers-vendeurs œuvrent dans des magasins du commerce de détail. Ils proposent directement aux clients une gamme de produits et de services et les conseillent sur ceux-ci. En plus du conseil et de la vente, ils peuvent accomplir des tâches reliées à la gestion de la marchandise, à sa présentation en magasin et au service après-vente. L'objectif du conseiller-vendeur ne consiste pas simplement à vendre un produit ou un service, mais aussi à en offrir un qui correspond aux besoins de la clientèle et de la conseiller à ce sujet, de la mettre en confiance et de la fidéliser en lui assurant un service personnalisé et en répondant à ses attentes.

DESCRIPTION DES TÂCHES

Les conseillers-vendeurs du commerce de détail exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes.

- Accueillir les clients et discuter des caractéristiques, de la qualité et de la quantité des produits et services offerts et les conseiller sur ceux-ci;
- Assurer le service après-vente, à travers la fidélisation de la clientèle, la réception des plaintes et le suivi de la livraison de la marchandise au client, le cas échéant;
- Être responsable de la présentation visuelle et effectuer le réapprovisionnement des étalages;
- Promouvoir l'image de marque de l'entreprise en offrant un suivi pour répondre aux demandes de la clientèle et solutionner ses problèmes;
- Prévenir les pertes en effectuant les vérifications relatives aux transactions et en exerçant une surveillance constante, de l'aire de travail, etc.;
- Effectuer des activités liées à l'approvisionnement en réceptionnant la marchandise et en participant aux inventaires permanents.

PROFIL DES CANDIDATS

- Diplôme d'études secondaires (DES) habituellement demandé;
- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en vente-conseil (un atout);
- Formation d'appoint en vente;
- Attitude positive, souci du service à la clientèle, bonne communication, capacité d'adaptation, etc.;
- Bilinguisme parfois demandé;
- Disponibilité à travailler les jours, soirs et fins de semaine.

SALAIRE HORAIRE (percentile)

25^e : 14,34 \$ 50^e : 16,53 \$ 75^e : 18,46 \$ Moyenne : 16,39 \$

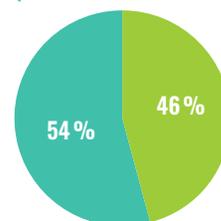
AUTRES APPELLATIONS D'EMPLOI

- Vendeur/vendeuse
- Assistant/assistante aux ventes
- Associé/associée aux ventes
- Préposé/préposée aux ventes
- Conseiller/conseillère aux ventes

QUELQUES STATISTIQUES

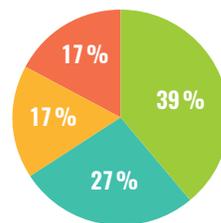
RÉPARTITION
DE L'EMPLOI
SELON LE SEXE

- Hommes
- Femmes



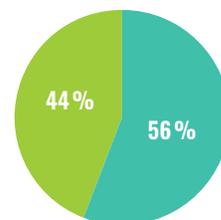
RÉPARTITION DE
L'EMPLOI SELON
LE GROUPE D'ÂGE

- 15 - 24 ans
- 25 - 44 ans
- 45 - 54 ans
- 55 ans et plus



RÉPARTITION DE
L'EMPLOI SELON
LE STATUT

- Temps plein
- Temps partiel



Sources : IMT en ligne d'Emploi-Québec, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail au Québec 2016-2019, Analyse de profession conseiller-vendeur et conseillère-vendeuse, Enquête de rémunération globale dans le commerce de détail, Mars 2017 Détail Québec.



COMITÉ SECTORIEL
DE MAIN-D'ŒUVRE
DU COMMERCE DE DÉTAIL



RÉALISÉ GRÂCE À LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DU COMMERCE DE DÉTAIL